

Le présent règlement intérieur détaille pour tous les acteurs les règles de fonctionnement du camp d'été la Base Sports Loisirs de la Vézère du 7 au 13 juillet 2024 et du 14 au 20 juillet 2024. Il est communiqué aux parents lors de l'inscription.

## **FONCTIONNEMENT DU CAMP**

### **Début et fin**

Le premier camp commence le dimanche 7 juillet à 16h00 l'accueil se fera à la Base Sports Loisirs de la Vézère, de 16h à 17h00. Pour une autre heure d'arrivée, merci de nous contacter. Le camp se termine le samedi 13 juillet, les familles sont attendues à 12h pour un pique-nique tous ensemble, pique-nique apporté par les familles, prenant en compte l'enfant inscrit. Fin du camp vers 14h.

Le deuxième camp commence le dimanche 14 juillet à 16h00 l'accueil se fera à la Base Sports Loisirs de la Vézère, de 16h00 à 17h00. Pour une autre heure d'arrivée, merci de nous contacter. Le camp se termine le samedi 20 juillet, les familles sont attendues à 12h pour un pique-nique tous ensemble, pique-nique apporté par les familles, prenant en compte l'enfant inscrit. Fin du camp vers 14h.

Si vous inscrivez votre enfant aux deux camps sachez que nous ne les prenons pas en charge entre le samedi 12h00 et le dimanche 16h00.

### **Repas, déjeuner et goûter**

Tous les repas, sauf le pique-nique du dernier jour (samedi midi) sont pris en charge par le camp, ainsi que les goûters. Pour des questions sanitaires, nous vous demandons de ne pas mettre de nourriture (bonbons, chips, boissons...) dans les affaires de vos enfants.

### **Bon esprit**

Le camp du Patronage n'est pas une garderie : il s'agit de permettre aux jeunes de vivre une expérience communautaire avec une visée pédagogique, ce qui implique un certain bon esprit du public accueilli. Nous vous demandons donc de veiller à ce que vos enfants soient motivés pour vivre ce camp, qu'ils soient heureux d'y venir. Il est important de bien expliquer à votre enfant qu'une fois inscrit et présent au camp il devra vivre l'intégralité du camp. Si besoin, nous sommes disponibles pour rencontrer le jeune et le rassurer.

Le portable ou les objets électroniques ne sont pas utiles pendant ce camp. Chaque jour nous publierons sur le site internet des nouvelles et des photos du camp.

### **Lieu ordinaire des activités**

Le camp se déroule principalement dans l'enceinte du camping. Le mercredi les enfants pourront être amenés à sortir toujours accompagnés d'animateurs pour la journée de sortie. Pour les activités encadrées par la Base de Loisirs nous avons fait au mieux pour pouvoir conjuguer activités pour le plus grand nombre et prix attractif. Aussi il est possible que tous les enfants ne puissent pas participer à toutes les activités (soit pour une raison de sécurité

liée à l'âge, soit par rapport au coût de chaque activité).

### **Discipline**

En cas de sérieuse difficulté d'un enfant à respecter les règles établies, les parents seront avertis du souci et sur convocation on prendra le temps d'exprimer clairement avec l'enfant ce qui ne va pas et ce qui doit changer (c'est un avertissement). Si le souci perdure, et en particulier si l'ambiance générale du camp s'en ressent, l'enfant pourra être exclu du camp.

### **COMMUNICATIONS ADMINISTRATIVES**

Le secrétariat est géré au 4 boulevard amiral Grivel 19100 Brive. Tel: 06 46 24 63 24

### **CONDITIONS TARIFAIRES**

Le prix demandé est volontairement faible pour que tout le monde puisse participer. Le camp coûte 110 euros par enfant, à régler par **chèque** à l'ordre de EPJ 19 (Association du diocèse de Tulle pour la pastorale des jeunes).